

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

*Secrétaire gén.* : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; *Trésorier* : M. F. RAVINET, 11, r. FranklinAbonnement }  
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :  
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2507 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions.***Ont été admis à la séance du 11 octobre :*

MM. del Valle, Tournaire.

**ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance générale du Lundi 25 Octobre 1926, à 17 heures**1<sup>o</sup> *Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 11 octobre.*2<sup>o</sup> *Présentation de :*

M. Courtois (Benoît), directeur du Laboratoire municipal, 35, rue Bossuet, Lyon (6<sup>e</sup>). — M. Dissard (René), instituteur, Saint-Dier-d'Auvergne (Puy-de-Dôme), *Coléoptères, Lépidoptères*. — M. Widmann (Marcel), 36, avenue de Villeneuve-l'Étang, Versailles (Seine-et-Oise). — M. Gavelle (Gaston), 39, avenue de la Californie, Nice (Alpes-Maritimes), *Entomologie générale sp. Carabiques et cavernicoles*, par MM. Riel et Nicod. — M. Tallon (Gabriel), ingénieur-chimiste à la Compagnie Alais, Froges et Camargue, Salindres (Gard), *Phanérogames. Phytogéographie*, par MM. Braun-Blanquet et Roger Heim. — M. Odic (Dr), 101, Grande-Rue, Sèvres (Seine-et-Oise), par MM. Damians et Riel.

## AVIS A NOS COLLÈGUES

Nous avons fait appel à nos collègues pour recueillir une certaine somme destinée à l'achat de livres pour notre bibliothèque et plus particulièrement à l'acquisition de l'ouvrage mycologique de BRESADOLA en cours de publication. — Les sommes reçues étant insuffisantes, la souscription est désormais close. Nous remercions ceux d'entre nous qui ont bien voulu se montrer généreux et, sauf demande de remboursement de leur part, à laquelle il serait fait droit, nous affecterons le montant de leurs souscriptions soit à l'aménagement de notre bibliothèque, soit à l'organisation de notre Exposition mycologique.

## EXONÉRATION

M. E. J. DEL VALLE et M. le Dr Raymond DE SAUSSURE se sont fait inscrire comme membres à vie.

## X<sup>e</sup> CONGRÈS INTERNATIONAL A BUDAPEST (1927)

### AVIS PRÉLIMINAIRE

Le IX<sup>e</sup> Congrès International de Zoologie, tenu à Monaco en mars 1913, a décidé que sa dixième session aurait lieu à Budapest en 1916 sous la présidence du Professeur HORVATH, soussigné. Les événements de la guerre ayant rendu impossible de respecter ce terme fixé pour 1916, on a dû remettre à une autre date la convocation du X<sup>e</sup> Congrès. La situation internationale actuelle paraît nous permettre d'organiser ce Congrès en 1927.

C'est pourquoi j'ai l'honneur avec le consentement du Comité permanent des Congrès internationaux de zoologie, d'annoncer que le X<sup>e</sup> Congrès International de Zoologie se réunira du 4 au 9 septembre 1927 à Budapest, et que tous les zoologistes et amis de la zoologie sont invités cordialement à prendre part à ce Congrès.

Le programme détaillé du Congrès sera publié et distribué dans le courant de cette année.

(Budapest, Musée National Hongrois, le 4 septembre 1926.)

Dr G. HORVATH,  
Président du X<sup>e</sup> Congrès International  
de Zoologie.

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du 20 Septembre

De l'utilisation de la couleur des spores en masse pour la détermination des espèces du genre « Russula », d'après les travaux de M. le Professeur René Maire

Par M. le Dr Ph. RIEB.

Les indications données par la plupart des auteurs concernant la couleur des spores de Russules sont vagues, imprécises, et souvent inexactes. Ces teintes sont qualifiées par eux, et sans concordance entre les différents auteurs,

de paille, citrin, crème, ocracé, etc., sans qu'aucun de ces termes ait été nettement défini. Ce qui est cependant d'autant plus indispensable que les couleurs des spores de Russules s'évalent sur une gamme plus ou moins continue, allant du blanc pur jusqu'à l'ocre foncé. Pour introduire dans la désignation de ces couleurs une clarté et une précision de nature à permettre de les utiliser en vue de déterminations exactes, il est donc nécessaire de recourir à un étalonnage et à une notation des différentes teintes.

C'est ce qu'a fait M. René MAIRE dans un magistral travail paru dans le *Bull. de la Soc. Myc. de France*, XXVI, 1910, p. 49-125, sous le titre : « les Bases de la classification dans le genre *Russula* ».

Dans ce mémoire, M. René MAIRE divise les Russules, au point de vue de la couleur des spores en cinq divisions, la première renfermant les leucosporées vraies et les quatre autres les xanthosporées.

Ce sont : 1<sup>o</sup> blanc pur ; — 2<sup>o</sup> blanc crème (= *Stramineus* de la 2<sup>o</sup> édition de la Chromotaxie de Saccardo) ; — 3<sup>o</sup> crème (= *cremeus* de la 1<sup>re</sup> édition de la Chromotaxie de Saccardo) ; — 4<sup>o</sup> crème-ocre (= *ochroleucus* de la 1<sup>re</sup> édition de la Chromotaxie de Saccardo) ; — 5<sup>o</sup> ocre (= *ocreus* = *ocraceus* de la 2<sup>o</sup> édition de la Chromotaxie de Saccardo).

Tels sont les étalons permanents et fixes auxquels ont été rapportées les teintes des spores des espèces de Russules figurant dans le tableau ci-après.

Il est bien évident que la plupart des mycologues ne peuvent pas avoir à leur disposition la Chromotaxie de Saccardo et encore moins ses deux éditions qui ne sont pas parfaitement identiques.

Aussi est-il nécessaire de tourner la difficulté. Ce qui est facile en utilisant, en vue de la détermination d'une Russule inconnue ou douteuse dont il s'agit de préciser la teinte des spores, des dépôts-types de spores donnés par des espèces faciles à se procurer et à déterminer et dont la couleur est connue par le tableau ci-dessous.

Pour préciser la teinte exacte de la couleur des spores d'une Russule, il est indispensable d'examiner les spores non au microscope mais en masse. Le dépôt doit être fait sur papier blanc, non sur verre à cause des reflets du verre qui gênent l'appréciation de la teinte, ni sur papier noir qui tend à faire paraître blanc pur les spores qui sont en réalité blanc-crème.

Il est bon d'obtenir un dépôt de spores aussi épais et aussi uniforme que possible. Il y aura donc lieu de couper le pied du champignon au ras du chapeau et de poser celui-ci sur le papier blanc, les lamelles en bas et de l'y laisser en repos pendant quarante-huit heures au moins. Ensuite on note sur le papier la détermination, la date, la localité, etc., et après avoir replié le papier, les spores en dedans, on peut conserver ces spores en vue d'une comparaison future. La couleur des spores ainsi déposées ne se conserve que pendant quelques semaines ou quelques mois. Ensuite elle se fonce. Il est donc indispensable de se servir comme étalons de spores fraîchement déposées, mais cela n'offre aucune difficulté puisque les mycologues peuvent se procurer facilement, et en tout temps, souvent dans la même excursion, des Russules communes dont les spores leur serviront de terme de comparaison.

Il ne faut jamais recouvrir les spores d'un enduit ou d'un vernis quelconque, ce qui fausserait les teintes et aboutirait à des erreurs.

Je donne ci-après un tableau des 70 espèces de Russules les mieux caractérisées et les mieux connues, classées d'après la couleur des spores de chacune d'elles, comparée aux étalons fixes ci-dessus indiqués. On remarquera que beaucoup d'espèces données par les auteurs comme leucosporées sont en réalité xanthosporées. J'ai joint aussi la synonymie, telle qu'elle est actuelle-

ment connue, de toutes les espèces de Russules citées de manière à ce que les mycologues puissent faire des déterminations aussi exactes que possible en se servant des ouvrages qu'ils ont à leur disposition. Tous ces renseignements ont été puisés dans le travail ci-dessus indiqué de M. René MAIRE et complétés par d'importantes additions *in litteris* qu'a bien voulu me fournir, avec la plus parfaite obligeance, l'éminent maître en mycologie. Je suis heureux de lui témoigner ici publiquement toute ma reconnaissance.

1. **Spores blanc pur.** — *R. delicata* Fr., *R. nigricans* Fr., *R. adusta* Fr., *R. cyanoxantha* Fr., *R. heterophylla* Fr. (avec var. *vesca* Fr. *sensu* Bres.), *R. smaragdina* QuéL., *R. subfætens* Sm. (= *R. farinipes* Romell *in* Britz.), *R. Raoultii* QuéL., *R. atrorubens* QuéL., *R. depallens* Cooke! Fr.?, *R. luteotacta* Rea, *R. emetica* Fr., *R. fragilis* Fr., *R. fallax* Cooke, *R. rosea* QuéL., *R. lilacea* QuéL. (avec var. *carnicolor* Bres.).

2. **Spores blanc très légèrement crème.** — *R. lepida* Fr. (et var. *aurora* Krombh.), *R. virescens* Fr., *R. æruginea* Lindbl. (= *R. graminicolor* QuéL.), *R. Gorisii* Maire, *R. fætens* Fr., *R. sororia* Fr., *R. pectinata* Auct. an Fr. ? (avec var. *insignis* QuéL.), *R. consobrina* Fr., *R. ochroleuca* Pers., *R. jellea* Fr. (spores d'un blanc à peine crème), *R. rubra* Cooke non Fr., *R. violacea* QuéL., *R. melliolens* QuéL.

3 et 4. **Spores de crème à crème-ocre.** — *R. mustelina* Fr., *R. lactea* (*sensu* Peltreau), *R. cutifracta* Cooke (= *R. palumbina* QuéL. (= *R. grisea* Gill. non Bres.), *R. grisea* Bres., *R. paludosa* Britz. (= *R. elatior* Lindbl.), *R. xerampelina* Fr., *R. rosacea* Fr., *R. Arnouldii* Maire, *R. sardonina* Fr. (= *R. drimeia* Cooke), *R. Queletii* Fr., *R. sanguinea* Fr., *R. puellaris* Fr., *R. veteriosa* QuéL., *R. roseipes* Cooke non Bres., *R. decolorans* Fr., *R. constans* Karst., *R. obscura* Romell, *R. seperina* Dupain, *R. rubescens* Beardslee, *R. magna* Beardslee, *R. punctata* Gill. (= *R. æmæna* QuéL. avec var. *citrina* QuéL. non Gill. et var. *viroleipes* QuéL.), *R. pseudo-integra* Arn. et Goris.

5. **Spores jaune-ocre.** — *R. Romellii* Maire (= *R. integra* QuéL. pr. p. et mult. auct. non Fr.), *R. integra* Fr., *R. rubra* Fr. non Cooke, *R. maculata* QuéL., *R. rubicunda* QuéL., *R. badia* QuéL., *R. nauseosa* (*sensu* Bres.), *R. chamæleontina* Fr., *R. mollis* QuéL., *R. roseipes* Bres., *R. griseoviolascens* Maire, *R. ochrorosea* Maire, *R. pseudomaculata* Maire, *R. Postii* Romell, *R. Turci* Bres. (= *R. nauseosa* Fr.), *R. Mariæ* Peck, *R. lutea* Fr., *R. alutacea* Fr. (et var. *olivacea* Fr.), *R. aurata* Fr.

Bien entendu, il n'y a pas équivalence absolue entre toutes les espèces de ces diverses catégories ; il y a des tons spéciaux pour quelques-unes, qu'il est très difficile de préciser davantage sans comparaison avec des étalons très nombreux et très bien confectionnés.

Ce tableau peut rendre des services inappréciables pour la mise au point de la détermination de certaines espèces voisines de Russules et pour la différenciation d'espèces mal interprétées, confondues ou contestées à tort par les auteurs. Voici quelques exemples : *R. cyanoxantha* Fr. a les spores blanc pur, tandis que *R. æruginea* Lindbl. les a blanc-crème. *R. subfætens* Sow. les a blanc pur, *R. fætens* Fr. les a blanc-crème. *R. fragilis* Fr. et *R. fallax* Cooke les ont blanc pur, *R. violacea* QuéL. les a blanc-crème, *R. melliolens* QuéL. a les spores blanc-crème, tandis que *R. Romellii* Maire et *R. integra* Fr. les ont ocre. *R. xerampelina* Fr. a les spores crème-ocre, tandis que *R. alutacea* Fr. les a ocre, etc.

J'ajoute en terminant que la couleur des spores de Russules, très importante pour la détermination des espèces à cause de sa fixité, l'est infiniment

moins pour leur classification que ne l'ont oru certains auteurs tels que QUÉLET et PATOUILLARD. Mais c'est là une autre question que nous abordons un autre jour.

### Présentation de champignons.

*Russula xerampelina* Fr. (La Tour-de-Salvagny). On sait que cette sp. si variable et si difficile à reconnaître à l'état jeune, prend avec l'âge une odeur que ROMELL a comparée à celle des écrevisses cuites. Les spores de  $10/10,5 \times 9/10 \mu$  sont munies de spinules aiguës, étroites et assez denses.

*Pluteus nanus* Pers. (*idem*). Il est bon de rappeler que *P. phlebophorus* n'est pas seul à être « porte-veines », c'est-à-dire à avoir le chapeau veiné-plissé. Ce caractère lui est commun avec *P. nanus* et cette communauté a dû entraîner des confusions. C'est un des inconvénients produits par des noms spécifiques qui évoquent un caractère non absolument différentiel, mais existant chez plusieurs sp. ; d'ailleurs plusieurs mycologues, dont M. KONRAD rapprochent ces deux sp. qui diffèrent surtout par leur chapeau : glabre chez *P. phlebophorus* et velouté chez *P. nanus*.

*Flammula astragalina* Fr. Chênelette (Rhône). Belle sp. toujours bien caractérisée par le noircissement de sa chair. Spores  $7 \times 5 \mu$ .

*Hebeloma anthracophilum* R. Maire. Cette sp. a été décrite par R. MAIRE (*B. S. M.*, t. XXIV, p. LVII et t. XXVI, p. 190), c'est dire qu'on ne saurait ajouter le moindre caractère à la diagnose princeps. Notons seulement que les spores, si elles sont verruqueuses, le sont très faiblement. Celles de ce lot trouvé à Chênelette par M. JOSSERAND, étaient plutôt guttulées que munies de véritables verrues en saillie. R. MAIRE dit d'ailleurs : « verruculeuses » et non verruqueuses.

Cette sp. qui, paraît-il, a été confondue avec *Flammula carbonaria* en est bien différente non seulement microscopiquement mais même par l'ensemble de ses caractères macroscopiques.

» *Stegia Ilicis* Fr. (Charbonnières). Sur feuille de Houx (*Ilex aquifolium*).

## SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du 4 Octobre

### Captures.

M. G. SÉRULLAZ signale les captures suivantes :

*Hypocaelus procerulus* (Mannh.). — Deux exemplaires en août, à Saint-Julien-de-Ratz (Isère), sur un tronc de sapin mort envahi par la moisissure. L'insecte a été signalé de la Grande-Chartreuse par BONVOULOIR.

*Hallomenus binotatus* (Quens.). — Deux exemplaires : Forêt du Roi, Grande-Sure (Isère), sur un polypore de sapin (fin juillet). MULSANT signale l'insecte de la Grande-Chartreuse.

*Cænocara bovistæ* (Hoffm.). — Deux exemplaires : Grande-Sure, en août, en battant des branches mortes de sapins.

*Elatér nigrinus* (Herbst). — Quatre exemplaires, sur les sapins (fin juillet), Grande-Sure.